



DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DEMANDE DE DROIT A L'IMAGE (ARBITRE MINEUR)

Je soussigné(e) père / mère / représentant légal (* rayer les mentions inutiles) autorise le District Drôme-Ardèche de Football à prendre des photographies et vidéos de ma fille / mon fils (* rayer la mention inutile) dans le cadre de sa fonction d'arbitre pour la saison 2025/2026.

J'autorise le District Drôme-Ardèche de Football à photographier et filmer ma fille / mon fils lors des matchs de compétition, les journées événementielles, ainsi que les rassemblements proposés par la Commission Départementale des Arbitres. A noter que les images pourront également être exploitées sous quelque forme que ce soit (réseaux sociaux, site internet, ...) par le District Drôme-Ardèche de Football dans le but de promouvoir les actions de l'arbitrage.

Ces images seront utilisées à titre gratuit et sans durée de temps.

Cet accord ne peut entraîner de droit de rétractation.

Fait à, le

Signature d'un parent ou d'un responsable légal de l'enfant :



DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,père / mère / représentant légal (* rayer les mentions inutiles) autorise mon fils / ma fille, âgé(e) de moins de 18 ans à ce jour, à assurer la fonction d'arbitre au sein du District Drôme-Ardèche de Football pour la saison 2025/2026.

Cette autorisation concerne :

- L'arbitrage des matchs de compétition
- La présence aux réunions organisées par la CDA
- L'arbitrage des journées événementielles organisées par la CDA et le District Drôme Ardèche de Football
- L'arbitrage des nouvelles pratiques (futsal, beach-soccer, ...)

Fait à, le

Signature d'un parent ou d'un responsable légal de l'enfant :